

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions générales d'utilisation du service de demandes de travaux et de référencement du site <http://www.interpros.fr>. La consultation et l'utilisation du site <http://www.interpros.fr>, appelé interpros.fr par la suite, implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation. interpros.fr est un site de la société INTERPROS, ayant son siège social ZAC Grenoble Air Parc, 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS, RCS Grenoble 480315910.

Définitions

Utilisateur : toute personne visitant et utilisant interpros.fr, particulier ou professionnel.

Service : mise à disposition des optionset services en ligne sur le site interpros.fr

Entreprise intervenante : toute entreprise inscrite sur interpros.fr et/ou répondant à une demande de travaux d'un utilisateur par l'intermédiaire de interpros.fr.

CGU : les présentes conditions générales d'utilisation du site interpros.fr, appliquées à tout utilisateur.

Article 1 - Acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation

Le service est proposé à l'utilisateur, sous réserve de son acceptation inconditionnelle des présentes CGU. L'utilisateur déclare et reconnaît, en conséquence, avoir lu les présentes CGU. Le seul fait d'utiliser ledit service entraîne l'acceptation pure et simple des présentes CGU. Le service est exclusivement réservé aux personnes majeures juridiquement capables de souscrire des contrats en droit français. Interpros.fr se réserve la possibilité de modifier en tout ou partie et à tout moment les présentes CGU. Il appartient en conséquence à l'utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des CGU disponible en permanence sur interpros.fr. L'utilisateur est réputé accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion au service. En cas de non-respect par l'utilisateur des présentes CGU, INTERPROS se réserve le droit de lui refuser l'accès à ce service.

Article 2 - Description du service

Le service permet à l'utilisateur (particulier ou professionnel) de déposer et de consulter des demandes de travaux qui seront mises en ligne sur le site. La consultation des demandes de travaux déposées est ouverte à tous les utilisateurs, particuliers ou professionnels. Le service permet également aux entreprises inscrites au registre des métiers ou au registre du commerce, dans les catégories du bâtiment, de se référencer dans la partie annuaire du site, selon les solutions en vigueur sur le site au moment de leur souscription.

Article 3 - Dépôt des demandes de travaux

3.1 Les demandes de travaux sont rédigées par les utilisateurs du service. Pour éviter toute contestation tardive, INTERPROS invite l'utilisateur à vérifier sa demande dès la première parution.
3.2 L'utilisateur peut déposer une demande de travaux en remplissant et validant un formulaire sur le site interpros.fr. La validation du formulaire entraîne sa prise en compte immédiate.
3.3 Les demandes de travaux déposées étant prises en compte dès validation du formulaire, l'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait qu'il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.
3.4 interpros.fr se réserve le droit de modifier ou supprimer toute demande suspecte, incomplète, comportant les coordonnées de l'utilisateur dans la zone descriptive de la demande, ou dérogeant aux engagements de l'article 4 suivant.

Article 4 - Engagements de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage notamment à ce que les informations qu'il indique :

- ne soient pas fausses, imprécises, mensongères
- ne soient pas frauduleuses ou n'impliquent pas la vente d'articles contrefaits ou volés
- ne portent pas atteinte aux droits d'auteurs, aux droits des brevets, aux droits des marques, aux secrets de fabrication, aux autres droits de propriété intellectuelle, au droit de divulgation ou à la vie privée des tiers
- n'enfreignent aucune loi ou règlement (y compris, et sans limitation, ceux régissant le contrôle des exportations, la protection des consommateurs, la concurrence déloyale, les pratiques discriminatoires ou la publicité mensongère)
- ne soient pas diffamatoires, médisantes ou calomnieuses

- ne comportent pas de contenus obscènes ou pédophiles
- ne contiennent pas de virus, de codes informatisés ou de fichiers ou programmes conçus pour interrompre, endommager ou intercepter clandestinement tout système informatique, données ou informations nominatives.
- ne soient pas de nature à entraver le bon fonctionnement du site

L'utilisateur est tenu par une obligation de loyauté tant vis à vis de INTERPROS que des entreprises intervenantes susceptibles d'acheter les fiches travaux et qui répondent aux demandes de devis. L'utilisateur garantit que son besoin d'acheter le produit ou service pour lequel il initie une demande de devis est réel.

Article 5 - Responsabilité

Les demandes de travaux diffusées sont éditées et mises en ligne sous la seule responsabilité de leurs auteurs respectifs. Interpros.fr décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou la pertinence de ces demandes de travaux.

Les textes des demandes de travaux paraissent sous la responsabilité de l'utilisateur. Interpros.fr n'est que le support des demandes de travaux déposées. L'utilisateur s'engage donc à indemniser Interpros.fr de tout préjudice qu'il subirait de ce chef et garantit Interpros.fr contre toute action fondée sur ces insertions. Il est précisé qu'Interpros.fr n'intervient en aucun cas dans les transactions entre utilisateur et entreprise intervenante.

Interpros.fr n'exerce aucun contrôle sur la qualité, la sûreté, la licéité des prestations des entreprises intervenantes, la véracité ou l'exactitude dans les demandes de travaux mises en ligne, la capacité des entreprises intervenantes à réaliser les travaux pour lesquels elles répondent ni la capacité des utilisateurs à payer lesdits travaux. Nonobstant ce qui précède, Interpros.fr se réserve le droit de refuser purement et simplement, sans devoir en préciser les motifs, une demande de travaux dont la nature, le texte ou la présentation apparaîtraient comme contraire à ses intérêts moraux ou commerciaux, sans autre obligation que de rembourser des sommes éventuellement versées. De même, interpros.fr se réserve le droit de refuser et/ou supprimer une entreprise intervenante de son annuaire, dès lors que cette dernière ne respecte pas les présentes CGU et/ou ne répond pas aux critères d'inscription édictées pour les besoins du site interpros.fr. L'utilisateur s'engage à garantir, indemniser et dédommager Interpros.fr de tout dommage, perte, manque à gagner, plainte, responsabilité et frais que pourrait subir INTERPROS si sa responsabilité se trouvait engagée par un tiers, du fait d'une action ou d'une plainte, émanant d'un tiers, consécutive au dépôt d'une demande de travaux en violation des règles contenues dans les présentes CGU. L'utilisateur autorise INTERPROS à divulguer tout ou partie du contenu émis dans le cadre de son utilisation du service dans les cas suivants :

- pour se conformer à des exigences légales ou dans le cadre d'une procédure judiciaire.
- pour faire valoir et respecter les présentes CGU.
- pour répondre aux plaintes fondées sur la violation des présentes CGU.
- pour protéger les droits et intérêts de INTERPROS.

Article 6 - Limitation de Responsabilité

INTERPROS emploiera ses meilleurs efforts pour maintenir le service Demandes de travaux et l'annuaire de référencement des entreprises intervenantes dans un état opérationnel. Toutefois, il s'agit d'une obligation de moyens et INTERPROS n'offre aucune garantie que le fonctionnement ininterrompu et/ou la continuité du service pourront être assurés. A ce titre, la responsabilité de INTERPROS ne pourra pas être recherchée en cas de défauts qui pourront exister ou de dommages (coûts, perte de profits, perte de données ou dommages directs ou indirects) qui pourront naître de l'utilisation du service par l'utilisateur, ou de l'impossibilité d'y avoir accès. La responsabilité de INTERPROS ne saurait être engagée, directement ou indirectement, dans les transactions qui obéissent aux règles générales du Code Civil (art. 1641 et suivants).

Il est expressément convenu que INTERPROS est soumise à une obligation de moyens dans le cadre de l'exécution du service ou contrats mis en place sur interpros.fr. Les entreprises intervenantes contactées par interpros.fr pour les informer qu'une demande de travaux est susceptible de les intéresser sont uniquement celles répertoriées dans interpros.fr ou dans les principales bases de données que INTERPROS a acquises. INTERPROS ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée si elle n'a pas identifié ni contacté les entreprises intervenantes qui ne sont pas répertoriées dans ces principales bases de données, quand bien même elles seraient susceptibles de fournir les produits ou services demandés. De même, INTERPROS ne saurait en aucun cas être responsable si une ou plusieurs entreprises intervenantes répertoriées dans sa base de données n'a pu être contactée en raison d'une adresse e-mail erronée ou en raison de problèmes de transmission d'e-mail. INTERPROS ne saurait en aucun cas être responsable des résultats de la demande de travaux ou de devis, notamment s'ils ne satisfont pas l'utilisateur, tant sur le nombre d'entreprises intervenantes ayant répondu à sa demande de travaux que sur les offres en elles-mêmes ou sur les qualités et caractéristiques des services et produits proposés et pratiqués par les entreprises intervenantes.

La responsabilité d'INTERPROS ne saurait être engagée en cas d'absence de réponse ou de faible réponse dans le cadre de la demande de travaux déposée par l'utilisateur. En aucun cas, interpros.fr n'est responsable des dommages réputés de convention expresse indirects tels que préjudices commerciaux, pertes de Clientèle,

pertes de bénéfiques, préjudice commercial, perte de commandes, trouble commercial quelconque, perte d'image de marque subie par les utilisateurs ou les entreprises intervenantes.

Est assimilé à un préjudice indirect, et en conséquence n'ouvre pas droit à réparation, toute action dirigée contre l'utilisateur par un Tiers.

- INTERPROS ne saurait en aucun cas être responsable si des entreprises intervenantes ayant émis une proposition ne sont pas sélectionnées par l'utilisateur, quand bien même leur offre pourrait être jugée très intéressante.
- INTERPROS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des préjudices résultant pour des Utilisateurs ou des Tiers de la méconnaissance des présentes CGU par des utilisateurs d'interpros.fr.
- INTERPROS n'intervient pas dans les négociations qui peuvent découler des demandes de travaux entre les utilisateurs et les entreprises intervenantes
- L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou l'un de ses préposés à INTERPROS ou à des Tiers ou à d'autres Utilisateurs du fait de l'utilisation du site interpros.fr. L'utilisateur pourra être condamné à verser des indemnités à INTERPROS du fait des préjudices causés.
- INTERPROS ne pourra être tenue pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de ses utilisateurs du fait de l'usage du site interpros.fr.
- INTERPROS ne saurait en aucun cas être responsable de l'utilisation détournée ou non autorisée de l'identifiant ou du mot de passe des utilisateurs. En cas de responsabilité d'INTERPROS, pour quelque cause que ce soit, les indemnités réparatrices ou dommages intérêts que INTERPROS pourrait être amenée à verser ne sauraient excéder le montant du droit d'utilisation payé par l'utilisateur pour la transaction considérée.

INTERPROS ne saurait en aucun cas être responsable ni des informations et déclarations erronées et/ou mensongères, de quelque nature que ce soit, que pourraient lui transmettre ses utilisateurs ou que les utilisateurs pourraient inscrire directement sur le site interpros.fr, ni de tout dommage causé par l'utilisation de ces informations.

Article 7 - Durée de vie des demandes de travaux

Les demandes de travaux de Interpros.fr sont publiées pour une durée de 6 mois. Chaque utilisateur ayant déposée une demande de travaux peut y mettre un terme avant cette échéance s'il le souhaite. Il utilisera pour cela ses codes d'identification, ou le cas échéant, le service mis à sa disposition pour effectuer cette action.

Article 8 - Données personnelles

Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur est informé de ce que les informations nominatives signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service sont nécessaires pour l'utilisation de celui-ci. L'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ses données. Pour exercer ce droit, l'utilisateur doit en informer INTERPROS à l'adresse indiquée sur interpros.fr .

Article 9 – Mentions Légales

Interpros.fr est un portail Internet pour référencer des professionnels et mettre en relation des entreprises intervenantes et des utilisateurs ayant déposé des demandes de travaux destiné aux professionnels.

Article 10 - Dispositions diverses

En cas d'attribution de sa demande de travaux à une entreprise intervenante, qu'elle soit adhérente de interpros.fr ou non, l'utilisateur s'engage à supprimer directement sa demande de travaux à l'aide du service prévu à cet effet, ou à prévenir immédiatement INTERPROS qui la supprimera. Toute réclamation ou contestation doit être transmise par écrit à l'adresse suivante : INTERPROS – ZAC Grenoble Air Parc, 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS.

Les présentes dispositions sont soumises à la loi française. En cas de contestation sur leur interprétation ou sur l'exécution d'une quelconque de leurs stipulations et à défaut d'accord amiable entre les parties, les tribunaux de Grenoble seront seuls compétents pour régler le litige.